

LICENCE ACCÈS SANTÉ



LICENCE ACCES SANTE



IN institut
ATO national
de tourisme
ESTHUA
Université d'Angers

Accessible sur : univ-angers.fr/l-as

SOMMAIRE

Présentation de la formation	2
Edito >> 2	
Présentation de la formation >> 3	
Organisation générale	4
a. Schéma de l'organisation générale >> 5	
b. Modalités pour entrer en filières de santé >> 6	
c. Accès Santé et Projet Santé >> 7-8	
d. Déroulement des M.E.M >> 8	
Admission en filières de santé	9
Programme des enseignements	10
Biochimie et génétique >> 10-11	
Sciences appliquées à la thérapeutique >> 12-13	
Chimie >> 14-15	
Biologie cellulaire, Histologie et Embryologie >> 16-17	
Anatomie >> 18	
Psychologie >> 19	
Mathématiques >> 20-21	
Odontologie >> 22-23	
Droit et sciences sociales >> 24	
Physiologie et biophysique >> 25-27	
Projet Santé >> 28-29	
Module de préparation à la communication >> 30	
Organisation des enseignements	31
La plateforme de formation à distance – Moodle >> 31-32	
Procédures des examens	33
Procédures des examens >> 33-38	
Le tutorat :2ATP	39-40
Informations	41-42
Orientation >> 41	
SSU >> 41-42	
Poursuites d'études	43
Calendrier >> 43	
Schéma des études médicales >> 44	
Schéma des études de pharmacie >> 45	
Schéma des études d'odontologie >> 46	
Schéma des études de Sage-Femmes >> 47	
Schéma des études de Masso-kinésithérapie >> 48	
Plans	49
Plan campus de Santé-Angers >> 49	
Plan du Campus Saint-Serge >> 50	
Plan Campus du Mans >> 51	

Présentation de la formation

Edito

Dans le cadre de la réforme des études de Santé mise en place à partir de la rentrée 2020 par le ministère de l'Enseignement Supérieur, l'Université d'Angers et ses partenaires proposent aux étudiants de Licence, de nouvelles modalités d'accès aux formations de Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie (MMOP-K), dans le but de répondre à l'objectif de diversification des profils.

Ce dispositif est nommé Licence Accès Santé (L.AS)

L.AS permet aux étudiants de suivre un cursus de licence dans une composante hors santé et de compléter leur formation par des unités d'enseignements : ces modules (Accès Santé) sont destinés à apporter aux étudiants les connaissances nécessaires dans les domaines des **Sciences Fondamentales** (Sciences de la vie, Sciences de l'Ingénieur) et des **Sciences Humaines**, pour leur poursuite d'études en santé. De plus, un module Projet Santé, permet l'élaboration d'une réflexion sur son projet personnel et professionnel propre à chaque étudiant.

Un tutorat organisé par l'association étudiante 2ATP (Association Angevine du Tutorat L.AS) avec le soutien de l'équipe pédagogique, est proposé tout au long de l'année, afin d'accompagner et guider les étudiants dans leur progression.

Les équipes pédagogiques, techniques et administratives de la Faculté de Santé, feront tout leur possible pour vous offrir les meilleures conditions de travail.

Bonne rentrée à toutes et tous !

Guillaume VIAULT

Julien GOUJU

Direction PASS - LAS

Présentation de la formation

Equipe de direction

Directeurs de PluriPASS/L.AS

Guillaume VIAULT

Julien GOUJU

Responsable des études

Anne Laure DAGUENE

Responsables pédagogiques

Guillaume VIAULT

Françoise LE BERRE et Aurore CARUSO (pour les étudiants de Le Mans Université)

Sophie LEDRU et Guillaume PELLERIN (pour les étudiants de l'antenne de Laval – LMU)

Directeur des services

Camille MARTIN

Doyens/Directeurs des facultés

Faculté de Santé : Cédric ANNWEILER

Directeur du département médecine : Vincent DUBEE

Directeur du département pharmacie : Sébastien FAURE

Directrice du département maïeutique : Emilie HERVE ANDRE

Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines : Valérie BARBE-BOUDART

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion : Martine LONG

Faculté des Sciences : Frédéric LARDEUX

ESTHUA : Jean-René MORICE

Service de scolarité : l-as@univ-angers.fr

Marie DOGUET

Murielle LURAT

Référents orientation en santé : orientation-passlas@univ-angers.fr

Adeline ALVES DE SOUSA, psychologue de l'orientation

Jean-Baptiste BOUSSARD-TURBET, psychologue de l'orientation

Service d'appui pédagogique : labua-sante@listes.univ-angers.fr

Service lab'ua - Faculté de santé - 02.41.73.58.28

Organisation générale du parcours L.AS

Pour accéder au parcours L.AS, l'étudiant doit être inscrit dans sa composante d'accueil en licence parcours **Accès santé** auprès de la scolarité, dans une des licences ci-dessous :

Pour l'Université d'Angers, presque toutes les licences sont possibles **à l'exception** :

- des BUT
- des DEUST
- des doubles licences et bivalentes
- des Licences professionnelles
- des remises à niveau
- des Licences : Culture, patrimoine et tourisme (Saumur). Animation sociale, éducative, culturelle et des loisirs (Cholet) et Tourisme sportif, équestre et d'aventure (Saumur)

Pour Le Mans Université (LMU) sont possibles presque toutes les licences. En STAPS, la L.AS n'est possible qu'à partir de la L2.

Pour l'UCO, sont possibles les licences suivantes, conventionnées avec l'UA :

- Histoire, LEA Anglais-Allemand, LEA Anglais-Espagnol, LLCER Anglais, LLCER Anglais-Allemand, LLCER Anglais-Espagnol, Lettres, Psychologie, Sciences de la Vie et de la Terre.

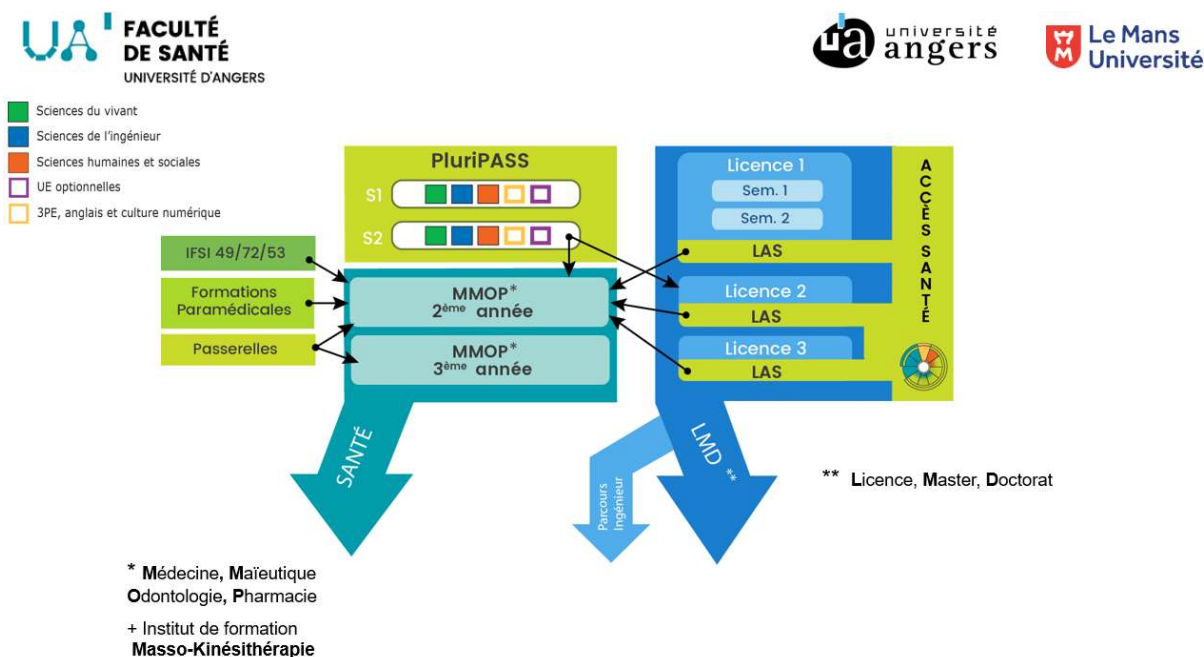
Il est recommandé de vérifier auprès de votre composante d'accueil si l'Accès Santé est disponible avec votre licence.

Les étudiants des CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles) inscrits en L1 ou L2 à l'UA (Université d'Angers) : Lycées Chevrollier, Bergson, Joachim du Bellay, Le Fresne, Mongazon.

Ou à LMU (Le Mans Université) : Lycées Montesquieu, Gabriel Touchard-Washington, Prytanée National et St Charles Sainte-Croix peuvent également se porter candidats.

Les étudiants des Instituts de Formations en Soins Infirmiers (IFSI) du Groupement du Haut Territoire 49 (Angers, Cholet, Saumur), IFSI 72 et 53 et des formations paramédicales conventionnées inscrits en 2^e ou 3^e année peuvent également s'inscrire et candidater.

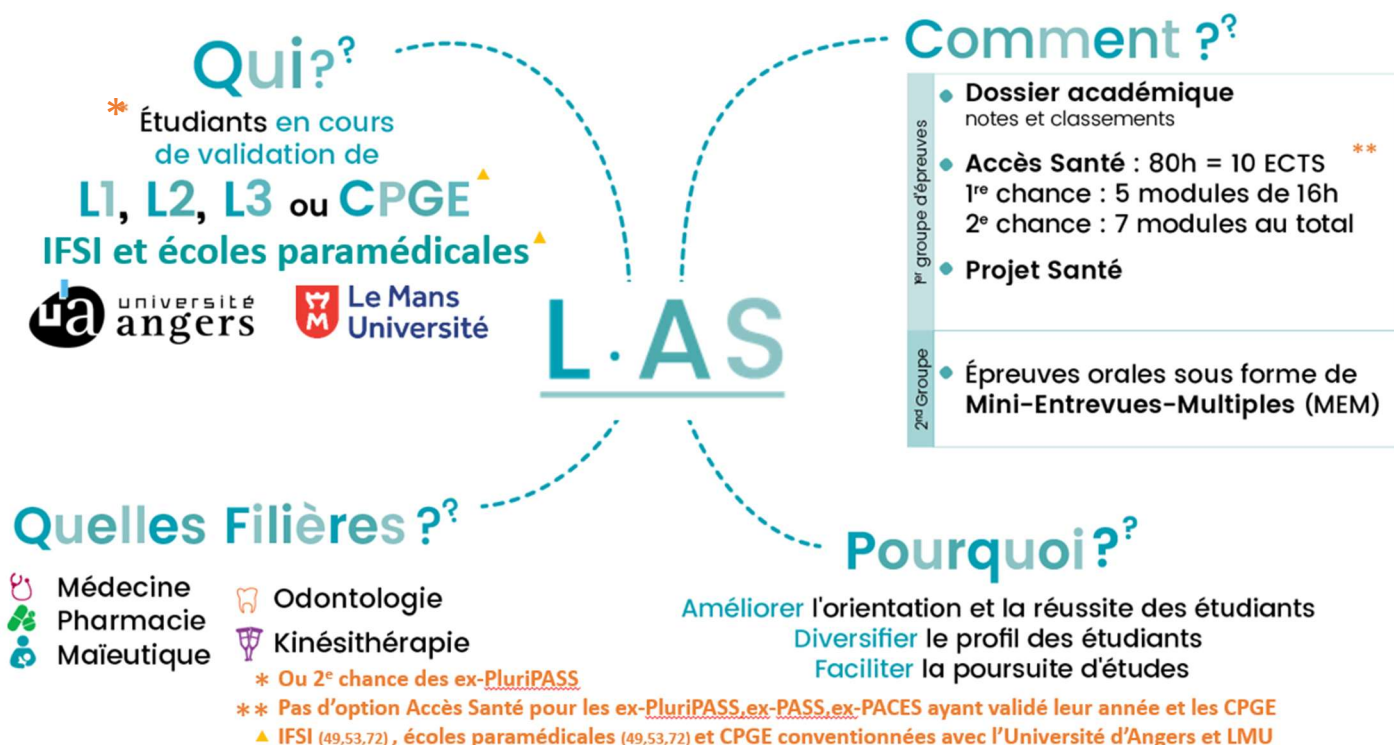
La date limite d'inscription administrative en Licence Accès Santé est le vendredi 16 octobre 2026
Inscription à faire auprès de votre composante.
Au-delà de cette date aucun étudiant ne pourra être inscrit.



Organisation générale du parcours L.AS

a- Schéma de l'organisation générale

Pour accéder aux filières de Santé, il n'est possible de candidater **que deux fois** tout au long de son parcours universitaire quel que soit le cursus réalisé (PACES, PASS, PluriPASS, AlterPACES, L.AS, Licence SPS ...). Cette réglementation concerne toute inscription prise au niveau national.



Des modalités spécifiques sont décrites ci-dessous selon la première ou seconde candidature. Dans les deux cas, l'étudiant doit **valider sa licence en première session** et ne seront retenus que les meilleurs dossiers académiques en termes de notes et de classement dans leur licence.

• 1^{re} candidature*

En plus des enseignements liés à la licence, **5 modules** sur 10 au choix de l'option « **Accès santé** » (80 h de cours à distance avec examen en présentiel), sont à valider.

• 2nde candidature*

En plus des enseignements liés à la licence, **7 modules** de l'option « Accès santé » sont à valider. Les modules déjà validés en 1^{re} candidature restent acquis.

- Dans tous les cas, 1^{re} ou 2nde candidature, un Module **Projet Santé** de 16h00 en ligne est dispensé aux étudiants (cours en ligne sur Moodle) ;

Le projet Santé devra être réalisé par tous les étudiants. Ils seront accompagnés par un.e référent.e du *SUIO-IP*. Il est obligatoire de réaliser ce projet santé pour pouvoir candidater aux filières de santé.

***ATTENTION :** Les étudiants ayant validé leur L1 PluriPASS ou PACES/PASS en 1^{re} candidature et les étudiants de CPGE, ne passent pas les modules de l'option « **Accès Santé** » mais doivent suivre les cours du Projet Santé et réaliser le Projet Santé.

Organisation générale du parcours L.AS

b- Modalités pour entrer en filière de Santé

Un nombre de places est défini pour chaque niveau de parcours (IFSI, Formations Paramédicales / L.AS 1 / L.AS 2-3) et pour chaque filière de Santé à savoir **Médecine**, **Maïeutique**, **Odontologie**, **Pharmacie** et **Kinésithérapie (MMOP-K)**.

Pour l'admission en filière de santé, **deux groupes d'épreuves** sont définis :

➤ Un premier groupe d'épreuve est constitué :

- de **l'Accès Santé** : la moyenne globale des notes des modules de **l'Accès Santé (coef 2)** doit être acquise (minimum 10/20) pour les étudiants concernés *
- du **dossier académique (coef 7, ou 9 pour les étudiants n'ayant pas les modules de l'accès santé)** : prise en compte de la moyenne (coef 0,25) et du rang de classement (coef 0,75) correspondant du semestre impair (ou de la période équivalente) de la licence en cours. Cas particulier pour les étudiants de l'ESTHUA en L2 et L3, prendre contact avec la scolarité LAS ;

La note du rang de classement est obtenue à partir de la fonction linéaire.

- du **Projet Santé (coef 1)**

Ce premier groupe d'épreuves permet d'interclasser les étudiants au sein des différents parcours de licence (L1 / L2-L3 / IFSI-paramédical).

À la connaissance de ce classement, les étudiants peuvent ou non déposer leur candidature aux filières de santé.

À l'issue de ces candidatures, le premier groupe d'épreuve permet au jury de classer les étudiants en rang utile pour chaque filière de santé.

Suite à ce classement sont définies : une liste d'étudiants **admis directs** (max 50% des places), une liste d'étudiants **autorisés oral** et une liste **d'étudiants refusés**.

L'accès à tous les cours (Accès Santé, 3PE, cours de communication et tout autre support) **est conditionné à l'inscription administrative spécifique Accès santé que vous devez réaliser auprès de votre composante avant le 16 octobre 2026**

Sans cette inscription, aucun accès ne sera possible !



❖ Dossier Académique (coefficient 7 ou 9)

Moyennes et rang de classement du premier semestre (ou périodes équivalentes) de votre licence

❖ Accès Santé (coefficient 0 ou 2)

SAMEDI 3 AVRIL 2027



Examen en présentiel à Angers pour les étudiants de l'UA et de l'UCO et au **Mans** pour les étudiants du Mans et de Laval

Accès Santé en LAS :

- 10 modules de 16h proposés à distance
- Enseignements à suivre en plus de la licence
- 1 examen en présentiel

Pas de module Accès Santé pour les ex-PluriPASS/PASS/PACES ayant validé leur année, et les CPGE



❖ Projet Santé (coefficient 1)

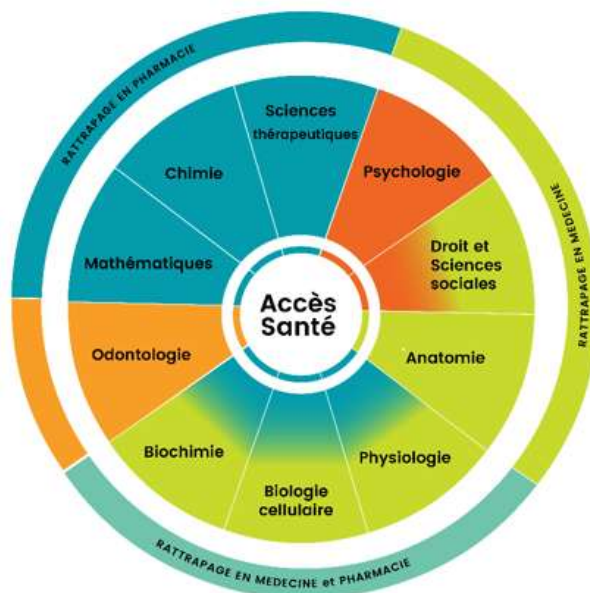
Unité d'enseignement à distance sur l'espace Moodle « **LAS Projet Santé** »
fin de l'évaluation : **Début avril 2027**

Organisation générale du parcours L.A.S

c- Accès Santé et Projet Santé

- L'Accès Santé : (pour les étudiants concernés *)

L'Accès Santé est un ensemble de dix modules d'enseignement destinés aux étudiants de licence pour permettre l'acquisition d'un socle minimal de connaissances pour entrer en deuxième année de filière de Santé.



Parmi ces 10 modules, les étudiants choisissent de suivre uniquement ceux qu'ils souhaitent valider lors de l'examen (5 modules en 1^{re} candidature et 7 en 2^e candidature).

Le choix doit se faire en fonction de leur intérêt pour une ou plusieurs filières de Santé.

L'examen écrit des modules choisis se fera le **SAMEDI 3 avril 2027** (en présentiel), selon les modalités décrites dans le chapitre « procédure des examens ».

Attention, il n'y a pas d'épreuve de remplacement en cas d'absence, même justifiée. La durée de l'épreuve est de 30 minutes /module, 20 QCM au maximum seront proposés par module.

Conditions de validation :

- L'Accès santé est validé si l'étudiant a une moyenne globale $\geq$ à 10/20, avec 5 ou 7 modules. Il ne faut avoir aucune note $<$ à 6/20.

Une compensation des notes entre les modules est appliquée (sauf si un module a une note $<$ à 6/20)

Chaque module validé (note du module $\geq$ 10/20) vaut 2 ECTS (pour un nombre total de 10 ECTS à 14 ECTS en fonction du nombre de modules). Ces crédits d'enseignements s'ajoutent à la licence d'origine.

- Tout module validé (note $\geq$ 10/20) reste acquis pour les années suivantes de LAS, il ne pourra pas être repassé.
- Un module avec une note $<$ 6/20 n'est pas validé et doit être repassé ou abandonné les années suivantes
- Un module avec une note entre 6 et 10/20 peut être conservée ou le module peut être repassé une autre année (si moyenne $<$ 10/20)

Organisation générale du parcours L.AS

- Après leur admission, pour les filières Pharmacie et Médecine, il sera demandé aux étudiants d'acquérir les connaissances des modules indiqués « rattrapage », au cours de leur deuxième année de cursus en filière santé.

*** Tous les étudiants devront passer les examens écrits des modules de l'Accès Santé à l'exception des étudiants ayant validé leur L1 PluriPASS / PASS / PACES et les étudiants de CPGE.**

- Module Projet Santé (obligatoire pour tous)

Le projet Santé permet l'élaboration d'une réflexion sur le projet personnel et professionnel propre à chaque étudiant. Il devra suivre en ligne sur MOODLE, le module **Projet Santé et réaliser l'évaluation (obligatoire pour tous les étudiants)**

Pour réaliser ce projet, un.e psychologue de l'orientation du SUIO-IP accompagne l'étudiant, et il devra suivre en ligne sur MOODLE, le module **Projet Santé**.

- **Un deuxième groupe d'épreuves est constitué d'oraux : Mini-Entrevues multiples (MEM) :** ces épreuves concernent des étudiants qui sont « Autorisés Oral » (A.O) à l'issue du premier groupe d'épreuves.

A l'issue des oraux, un classement est réalisé et le jury détermine une liste d'étudiants admis et une liste d'étudiants refusés.

Les résultats d'admission en filière de santé seront publiés **sous réserve de la validation de l'année de formation en cours en session 1.**

d- Déroulement des MEM (Mini Entrevues Multiples)

- **Cours de communication (enseignante référente : Yamina Gouel)**

Des cours de préparation à la communication (10H) sont mis en ligne via Moodle, ils sont à suivre à distance pendant l'année, à partir du mois de janvier.

- **Module de préparation aux oraux (enseignante référente : Yamina Gouel)**

Les étudiants inscrits sur la liste d'admissibilité (Autorisé Oral) seront reçus en mini entrevues multiples (MEM).

Un **module de préparation aux oraux**, appelé « Préparation MEM » leur sera dispensé (en présentiel 9H et à distance 2H, soit 11H au total) par des enseignants de la formation, courant juin.

- **3 MEM seront proposés aux candidats :**

Les MEM, communes à toutes les filières, sont évaluées sur 100 points chacune. Ces épreuves orales, d'une durée de 10 minutes chacune, se dérouleront devant des binômes d'examinateurs.

Le classement final des candidats admis après les oraux est obtenu à partir de la moyenne de la note de l'écrit et de la note de l'Oral, suivant la pondération suivante :

Note de l'Ecrit prise en compte pour 65 % et note des Oraux pour 35 % pour définir la note finale.

En cas d'ex-aequo, la meilleure note du second groupe d'épreuve sera retenue pour départager les étudiants.

Admission en filières de santé

A l'issue des résultats d'admission (admis directs et après oraux), les étudiants admis en filière **Médecine, Maïeutique et Odontologie** devront effectuer un stage d'initiation aux soins infirmiers d'une durée de 3 semaines pendant l'été.

Une journée de choix de stage **obligatoire et en présentiel** à la Faculté de Santé est prévue à l'issue de chacune des deux phases de résultats d'admission.

Pour pouvoir faire le stage, tout étudiant doit avoir transmis son dossier de vaccination au SSU dans les délais annoncés.

Tout étudiant pour lequel le SSU signalera l'absence de vaccination ne pourra pas faire son stage (comptant pour la validation de la deuxième année de la filière de santé).

Il ne sera attribué qu'aux étudiants à jour de leur vaccination.

Ce stage sera soumis à validation des responsables en charge de la gestion des stages.

Une tenue vestimentaire règlementaire est à respecter lors du stage et application des principes de laïcité et de neutralité dans l'enceinte des établissements d'accueil (CHU et autres).



Médecine, Maïeutique et Pharmacie à la Faculté de Santé à l'Université d'Angers

Masseo-Kinésithérapie à l'IFMK de Laval

Odontologie à l'UFR d'Odontologie de l'université de Nantes

Vous pouvez vous référer aux chapitres « poursuites d'études » page 40

BIOCHIMIE ET GENÉTIQUE

Responsables :

Pr. Prunier Delphine et Dr. Salim Khiati

Enseignants impliqués :

Dr. Estelle Colin

Dr. Chao de la Barca Juan Manuel

Dr. Marc Ferré

Pr. Prunier Delphine

Dr. Salim Khiati

Objectifs :

Les objectifs majeurs de ce module sont d'acquérir des connaissances de bases des :

- 1) Structures et propriétés des acides nucléiques ainsi que l'analyse bio-informatique des données génomiques et les techniques de manipulations de ces acides nucléiques
- 2) Règles classiques de transmission génétique mendélienne
- 3) Propriété et régulation des petites molécules telles que les glucides, les lipides et les acides aminés
- 4) Identification et analyse des paramètres moléculaires des enzymes

Supports Pédagogiques :

En autonomie en ligne sur Moodle : l'enseignement de ce module se compose de 16h de cours en ligne avec des polycopiés, des diaporamas (avec son intégré) ou des vidéos, associés à des tests (QCM) d'autoévaluation.

Programmation :

THEME GENERAL DU CHAPITRE	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
Biologie moléculaire et bio-informatique	1) Structure et propriétés des nucléotides 2) Structure et propriétés des acides nucléiques 3) Les acides ribonucléiques ou ARN 4) Compaction de l'ADN dans le noyau 5) Réplication de l'ADN génomique 6) Réparation de l'ADN 7) Transcription des ARN messagers 8) Maturation des ARN messagers 9) Traduction 10) Structure et diversité des génomes 11) Composition du génome humain 12) Polymorphisme du génome 13) Mutations pathogènes 14) Données et outils <i>in silico</i>	Dr. Marc FERRE	9h

Programme des enseignements

THEME GENERAL DU CHAPITRE	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
La génétique mendélienne	1) Généralités sur la transmission mendélienne 2) Hérité autosomique dominante 3) Hérité autosomique récessive 4) Hérité liée au chromosome X	Dr. Estelle Colin	2h00
Les techniques de bases de biologie moléculaire	1) Extraction des l'ARNs totaux 2) Reverse transcription des ARNm en ADN complémentaire (ADNc) 3) PCR pour amplifier uniquement la séquence codante de la protéine cible 4) Insertion de la séquence codante dans un plasmide d'expression	Dr. Salim Khiati	1h
Les petites molécules : glucides, lipides et acides amines	Sur les principales petites molécules : les acides aminés (AA), les glucides et les lipides 1) La structure 2) Les principes de la quantification 3) Le rôle informatif	Dr. Chao de la Barca Juan Manuel	2h
L'enzymologie	Sur la liaison protéine ligand 1) Aspect moléculaire 2) Paramètres -Sur l'enzymologie 1) Structure des enzymes 2) Cinétique enzymatique	Pr. Prunier-Mirebeau Delphine	2h

SCIENCES APPLIQUÉES À LA THÉRAPEUTIQUE

Responsables :

Céline Bris

Camille Savary

Enseignants impliqués :

Matthieu Eveillard

Céline Bris

Isabelle Baglin

Anaïs Hérivaux

Samuel Legeay

Emilie Roger

Camille Savary

Objectifs :

L'objectif principal de ce module est de vous apporter des éléments de culture générale que tout futur professionnel de santé doit connaître. A travers celui-ci, vous découvrirez les sciences qui gravitent autour de la prise en charge d'un patient, tant sur des aspects diagnostiques que sur les aspects thérapeutiques. La famille Tartempion vous sera présentée et en abordant leurs pathologies et leurs traitements, vous découvrirez :

- Les disciplines et métiers indispensables au diagnostic des pathologies de ces patients (imagerie médicale, biochimie, microbiologie, génétique, ...)
- Les diverses origines des molécules présentant des effets thérapeutiques appelées principes actifs (synthétique, végétale, animale, biotechnologique...)
- Comment ces principes actifs agissent sur les cibles de l'organisme et leur confèrent leur effet pharmacologique : application à l'hypertension artérielle
- Les voies d'administration et les formes galéniques des médicaments
- La physiologie digestive qui est importante pour comprendre le devenir des médicaments
- Le devenir des principes actifs dans l'organisme par une initiation à la pharmacocinétique
- La sécurité de ces médicaments et leur évaluation tout au long de leur vie
- Prévention primaire, diagnostic automatique, choix d'une thérapeutique : comment la pharmaco-économie joue un rôle dans la prise en charge du patient ?
- Une initiation à l'éducation thérapeutique, discipline qui permet d'autonomiser le patient et d'optimiser sa qualité de vie

Supports Pédagogiques :

En autonomie en ligne sur Moodle :

Types de support proposés

- diaporama commenté
- Livret
- Vidéo
- Exercice en ligne d'autoévaluation

Programme des enseignements

Programmation :

THEME GENERAL DU CHAPITRE	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
Introduction de l'UE : le diagnostic	Tout commence par le diagnostic médical du patient. ➤ Quels sont les disciplines impliquées pour aider au diagnostic / dépistage ? ➤ Quels sont les paramètres importants de ces analyses (sensibilité, fiabilité, reproductibilité...)	Céline Bris Matthieu Eveillard	1h20
Chimie Biotechnologie : De l'origine du médicament	➤ Les principes actifs d'origine naturelle (végétale, microbienne, animale...) ou encore de synthèse : de leur découverte à leur production pharmaceutique	Isabelle Baglin Anaïs Hérivaux	2h40
Pharmacologie moléculaire et pharmacométrie	➤ Quelles sont les cibles des principes actifs ? ➤ Comment sont mesurés ces effets ? ➤ Quelles sont les stratégies pharmacologiques à travers l'exemple de l'hypertension artérielle (HTA) ? Comprendre l'HTA	Samuel Legeay	4h
Formes galéniques et devenir du médicament dans l'organisme	<u>Galénique Biopharmacie</u> ➤ Quelles sont les voies d'administration et les formes galéniques pour une meilleure stratégie pour le patient	Emilie Roger	1h20
	<u>Physiologie</u> ➤ La physiologie digestive car celle-ci va influencer l'activité du médicament	Camille Savary	1h20
	<u>Pharmacocinétique</u> ➤ Quel est le devenir du principe actif dans l'organisme (Absorption - Distribution - Métabolisme - Elimination)	Samuel Legeay	1h20
Prévention, sécurité et prise en charge du patient	<u>Toxicologie Pharmacovigilance</u> ➤ Le médicament en toute sécurité pour le patient ➤ Notion de bénéfice risque	Camille Savary	1h20
	<u>Pharmaco économie</u> ➤ Prévention primaire, diagnostic, traitement : quelle stratégie thérapeutique pour le patient ?	Camille Savary	1h20
	<u>Education thérapeutique</u> ➤ Le patient, sa vie avec la maladie et la thérapeutique ➤ Observance	Camille Savary	1h20

CHIMIE

Responsables :

Guillaume VIAULT

Enseignants impliqués :

Guillaume VIAULT

Fatima BARAKAT

Elise LEPELTIER

Catherine PASSIRANI

Objectifs :

Acquérir des connaissances de chimie générale, analytique et organique dans l'optique d'appréhender les données nécessaires à la compréhension des phénomènes du vivant et à l'analyse des molécules.

Dans cet objectif, la structure des atomes et molécules sera étudiée de manière à pouvoir décrire les propriétés chimiques et physicochimiques des molécules organiques simples ou complexes ainsi qu'explicitier leur participation aux réactions chimiques. Les phénomènes de cinétique et de thermodynamique de base seront décrits.

Les notions de base de la chimie des solutions seront abordées telles que les équilibres acido-basiques, le calcul de pH de différentes solutions aqueuses, les solutions tampons ainsi que les réactions d'oxydoréduction.

Les principes généraux de réactivité des molécules organiques ainsi que de nouvelles fonctions chimiques seront décrits. Ceci permettra d'aborder la synthèse de composés polyfonctionnels tels que les principes actifs et de comprendre d'autres problématiques telles que celles des contrôles (formations d'impuretés, dosages, ...).

Ce module s'inscrit dans une stratégie de compréhension générale du fonctionnement de l'organisme humain basé sur des phénomènes chimiques. Une initiation à l'analyse chimique est aussi proposée.

Supports Pédagogiques :

En autonomie en ligne sur Moodle :

A compléter : types de support proposés

- Cours avec vidéos pédagogiques,
- Livrets numériques,
- QCM corrigés d'apprentissage et d'autoévaluation

Programme des enseignements

Programmation :

THEME GENERAL DU CHAPITRE	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
Chimie générale : Structure de la matière	▶ Atomes ▶ Configuration électronique ▶ Classification périodique ▶ Structure des molécules ▶ Liaison chimique	C. Passirani	2h40
Chimie générale : Introduction aux réactions chimiques	▶ Thermochimie ▶ Cinétique et catalyse	C. Passirani	2h40
Chimie analytique : Acido-basique	▶ Notions d'acide et de base ▶ pH des solutions aqueuses ▶ Solutions tampons ▶ Réactions acido-basiques	F.Barakat	4h00
Chimie analytique : Oxydo-réduction	▶ Réactions d'oxydo-réduction	F.Barakat	1h20
Chimie organique : ▶ Etude structurale des molécules organiques ▶ Eléments de réactivité	▶ Généralités ▶ Conformation ▶ Isomérisation ▶ Base de réactivité - Effets électroniques	G. Viault	2h40
Chimie organique : ▶ Réactivité de groupements fonctionnels	▶ Alcool ▶ Amines ▶ Aldéhydes et cétones ▶ Acides carboxyliques	G. Viault	2h40

BIOLOGIE CELLULAIRE, HISTOLOGIE ET EMBRYOLOGIE

Responsables :

Hélène Libouban

Franck Letournel

Enseignants impliqués :

Sylvie Chevalier

Julien Gouju

Franck Letournel

Hélène Libouban

Pascale May-Panloup

Guillaume Mabillean

Objectifs :

L'objectif de cet enseignement est de doter les étudiants des éléments indispensables pour accéder à la compréhension des grandes fonctions biologiques, ces connaissances étant elles-mêmes indispensables pour permettre d'appréhender leurs dérèglements, conséquences ou causes de nombreuses pathologies.

Cet enseignement regroupe trois disciplines : la biologie cellulaire, l'histologie et l'embryologie avec pour dénominateur commun : la cellule. La cellule est une unité vivante qui a sa vie propre (sa propre homéostasie) et en même temps qui doit répondre aux besoins de l'organisme (être réceptive).

Un des objectifs de l'enseignement de ce module est de mettre en relief l'organisation et le fonctionnement d'une cellule, de comprendre la structure et le rôle des différents composants d'une cellule eucaryote comme les organites (le noyau, les mitochondries, les peroxysomes et lysosomes ainsi que le système endomembranaire), ou les structures protéiques (le cytosquelette, jonctions cellulaires), ainsi que de comprendre certaines fonctions cellulaires (ex : la division cellulaire) et ses interactions avec son environnement.

A l'origine de l'organisme humain se trouve une seule cellule : le zygote issu de la fécondation gamétique c'est-à-dire de la fusion de l'ovocyte et du spermatozoïde. Cette cellule qui possède un génome unique issu de la recombinaison des génomes parentaux va, par des phénomènes de multiplication, croissance et différenciation conduire à la mise en place des trois premiers feuilletts embryonnaires qui évolueront pour constituer un individu. La gamétogenèse et l'embryologie abordées dans cet enseignement permettront de comprendre les mécanismes présidant au développement physiologique mais aussi pathologique d'un individu.

In fine, un individu est constitué de milliards de cellules dont le but est d'assurer le fonctionnement général de l'organisme et assurer l'équilibre entre toutes les grandes fonctions. Dans ce but, les cellules se regroupent pour former des tissus, qui s'assemblent en organes, l'ensemble constituant des systèmes qui chacun assure une fonction particulière. Cet enseignement aura donc également pour objectif de donner les bases fondamentales de l'histologie générale qui concernera les 4 grandes catégories de tissus que l'on retrouve dans les différents appareils de l'organisme. Ces données sont fondamentales pour la compréhension des grandes fonctions biologiques et pour appréhender la pathologie.

Programme des enseignements

Supports Pédagogiques :

En autonomie en ligne sur Moodle :

- Vidéos courtes par chapitre
- Schémas récapitulatifs et interactifs
- Autoévaluation avec corrections sous forme de QCMs ou d'exercices progressifs courts

Programmation :

THEMES GENERAUX	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
Biologie Cellulaire	- Fonctionnement de la cellule et de ses organites - Fonctionnement de la cellule dans son environnement	S. Chevalier F. Letournel J. Gouju	5h
Histologie	- Généralités sur les techniques histologiques et cytologiques - Caractéristiques générales des épithéliums - Caractéristiques générales des tissus conjonctifs, constituants cellulaires et moléculaires des matrices extra-cellulaires - Organisation générale du système nerveux central et périphérique - Organisation générale des tissus musculaires et caractéristiques générales des 3 catégories de cellules musculaires	H. Libouban	5h
Reproduction-Embryologie	- Gamétogenèse : méiose, spermatogenèse et ovogenèse - Période pré-morphogénétique : fécondation et segmentation - Morphogenèse primordiale : nidation et prégastrulation ; gastrulation	P. May-Panloup	3h
Embryologie	- Délimitations - Évolutions du matériel chordal, du mésoblaste et de l'ectoblaste - Développement de l'appareil locomoteur et du système nerveux central - Formation du cou et de la face - Formation du pôle caudal - Placenta	G. Mabillean	3h

ANATOMIE

Responsable :

Pr HD FOURNIER

Objectifs :

Introduction à l'apprentissage de l'anatomie (anatomie générale des grands systèmes/9h)

Enseignement de l'anatomie des membres (membre supérieur ou inférieur /7h)

Supports Pédagogiques :

En autonomie en ligne sur Moodle :

- Films (vidéos disponibles)

Programmation :

THEME GENERAL DU CHAPITRE	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
Anatomie générale	Introduction Système ostéo articulaire Système cardio circulatoire Système respiratoire Système digestif Appareil génito urinaire Système nerveux Appareil auditif Œil et annexes	Pr HD Fournier	1h 1h 1h 1h 1h 1h 1h 1h 1h 1h
Membres Supérieurs	Ostéologie Arthrologie Myologie (x 3) Innervation Vascularisation	Pr HD Fournier	1h 1h 3h 1h 1h

PSYCHOLOGIE

Responsable :

POTARD Catherine

Objectifs :

L'UE Psychologie vous propose une sensibilisation aux facteurs de vulnérabilités psychologiques et aux processus psychiques à l'œuvre dans nos conduites au quotidien, et plus spécifiquement en contexte de santé. Ce cours se centre spécifiquement sur les champs de la psychologie clinique, dans ces différentes approches de la personnalité et de la psychologie de la santé. Un troisième chapitre clôt cet enseignement en présentant les différentes contributions de la psychologie de la santé, concrètement, dans le cadre de différents contextes (déclaration d'une maladie, diagnostic d'un cancer, exposition à un événement traumatique par exemple).

Supports Pédagogiques :

En autonomie en ligne sur Moodle :

- Diaporamas commentés
- Cours rédigé (format livre)
- Vidéos illustratives
- Exercices

Programmation :

THEME GENERAL DU CHAPITRE	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
SENSIBILISATION A LA PSYCHOLOGIE CLINIQUE	- Les différentes méthodes en psychologie, leurs intérêts et limites - Les différentes approches en psychologie de la personnalité - Les enjeux de la construction de la personnalité normale et pathologique	POTARD Catherine	6h
SENSIBILISATION A LA PSYCHOLOGIE DE LA SANTE	- La santé et la maladie selon le modèle biopsychosocial - Les mécanismes du stress, et ses répercussions sur la santé - Les stratégies de coping - Les facteurs psychologiques à risque et protecteurs	POTARD Catherine	5h30
PSYCHOLOGIE DE LA SANTE APPLIQUEE	- Les stratégies d'ajustement du patient face à la maladie et leur conséquence pour le soin - La psycho-oncologie - Le Trouble de Stress Post-Traumatique	POTARD Catherine	4h30

MATHÉMATIQUES

Responsable :

Bernard Landreau

Objectifs :

En mathématiques, l'objectif du cours est de revoir et de compléter certaines notions et résultats du secondaire utiles pour appréhender les mathématiques du vivant. A l'issue de la formation, l'étudiant devra :

- savoir résoudre un système linéaire de deux équations à deux inconnues ainsi qu'une équation polynomiale du second degré,
- savoir exploiter une relation de récurrence pour expliciter le terme général d'une suite, connaître les suites classiques (arithmétique, géométrique, arithmético-géométrique) et décrire leur comportement à l'infini (calcul de limites),
- savoir étudier une fonction d'une variable réelle et tracer sa courbe représentative, (notions de continuité, de dérivation, de limites),
- connaître les fonctions usuelles (puissances, logarithme, exponentielle, trigonométriques),
- savoir calculer l'intégrale d'une fonction continue sur un intervalle par recherche de primitive,
- savoir résoudre une équation différentielle linéaire d'ordre un (avec ou sans second membre),
- savoir effectuer des calculs trigonométriques simples,
- savoir mettre en pratique les notions et techniques abordées dans ce module sur des exemples tirés des sciences du vivant.

Supports Pédagogiques :

En autonomie en ligne sur Moodle :

- vidéo de présentation du module
- 16 h de cours en ligne (cours, QCM et exercices corrigés)

Programme des enseignements

Programmation :

THEME GENERAL DU CHAPITRE	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
Résolution d'équations	- système linéaire de 2 équations linéaires à 2 inconnues, - trinôme du second degré.	Bernard Landreau	3h
Suites récurrentes	- suites définies par une relation de récurrence, exemples classiques (arithmétique, géométrie, arithmético-géométrie), - notion de limite, théorèmes de convergence.	Bernard Landreau	3h
Fonctions	- étude d'une fonction, continuité, dérivabilité, étude des variations, extremums, limites, - fonctions usuelles : puissances, logarithme, exponentielle, trigonométriques, - calcul de primitives, - calcul d'intégrales simples, intégration par parties, calculs d'aires.	Bernard Landreau	5h
Equations différentielles	équations différentielles linéaires du premier ordre, résolution de l'équation homogène associée, méthode de variation de la constante.	Bernard Landreau	3h
Trigonométrie	géométrie du triangle, relations métriques, fonctions sinus, cosinus, tangente.	Bernard Landreau	2h

ODONTOLOGIE

Responsable :

Dr Claire Vinatier, MCF, Université de Nantes

Enseignants impliqués :

Claire Vinatier, MCF, Université de Nantes

Emmanuelle Renard / Gildas Réthoré / Samuel Serisier / Pierre Weiss

Objectifs :

Ce cours présentera l'ensemble des biomatériaux utilisés dans la pratique de l'Odontologie. Les étudiants auront pour objectif de comprendre et d'apprendre la chimie et la physico-chimie des grandes classes de matériaux utilisés comme les polymères, les métaux et alliages, les céramiques. Les matériaux spécifiques utilisés pour faire des diagnostics, des reproductions des volumes de la cavité buccale et pour réparer ou régénérer les tissus dentaires seront présentés. De plus, la notion de biocompatibilité des biomatériaux sera également abordée. C'est une première approche assez générale qui permettra aux futures odontologues de bien appréhender et comprendre l'utilisation et les protocoles d'utilisation de ces matériaux dans leurs apprentissages puis dans leur pratique quotidienne, par spécialité.

Supports Pédagogiques :

En autonomie en ligne sur Moodle :

- Des présentations de diapositives commentées par l'enseignant et qui seront la référence du contenu de l'enseignement pour l'examen / podcasts
- Des références bibliographiques pour approfondir les connaissances.

Programmation :

THEME GENERAL DU CHAPITRE	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
L'odonte		Emmanuelle Renard	1h
Le parodonte		Emmanuelle Renard	1h
Biochimie de la salive et du fluide gingival	Présentation des composants organiques et inorganiques de la salive	Claire Vinatier	2h
Les concepts de biocompatibilité des biomatériaux	Historique, définition de la biocompatibilité et des concepts associés.	Claire Vinatier	1h30
Les matériaux à empreintes élastiques		Gildas Réthoré	2h
Les tests mécaniques appliqués à l'odontologie		Gildas Réthoré	1h
Les polymères utilisés en odontologie et les cires	Généralités sur la chimie macromoléculaire et les modes de polymérisation et leurs propriétés avec un exemple sur les cires	Pierre Weiss	1h30

Programme des enseignements

THEME GENERAL DU CHAPITRE	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
Les composites- Les CVI	Matériaux de reconstitution plastiques, cosmétiques	Pierre Weiss	1h30
Les matériaux à empreintes	Matériaux viscoélastiques de prises d'empreintes. Les élastomères et les hydrocolloïdes	Pierre Weiss	1h30
Premiers stades de l'odontogénèse		Samuel Serisier	1h00
La dentinogénèse		Samuel Serisier	1h00
L'amélogénèse		Samuel Serisier	1h00

DROIT ET SCIENCES SOCIALES

Responsables :

Clotilde Rougé-Maillart, Anne-Laurence Penchaud

Enseignants impliqués :

Clotilde Rougé-Maillart

Anne-Laurence Penchaud

Philippine Lohéac-Derboulle

Maxime Szczepanski

Objectifs :

Favoriser à la fois l'appropriation d'une culture pluridisciplinaire autour des questions de santé et l'esprit de réflexion.

Se familiariser avec les grands concepts en sciences sociales et les notions fondamentales de droit.

Comprendre l'environnement socio-culturel, politique et juridique qui façonne les pratiques de soins, notre rapport à la santé à l'échelle individuelle et collective.

Supports Pédagogiques :

En autonomie en ligne sur Moodle :

- cours podcastés
- cours rédigés
- iconographie, lecture de textes

Programmation :

THEME GENERAL DU CHAPITRE	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
Initiation à la sociologie : Sociétés et cultures	les grands concepts en sciences sociales : socialisation, normes, valeurs, rôles Structure et relations sociales : hiérarchie sociale, inégalités sociales, solidarités sociales Pratiques et représentations sociales, connaissances et savoirs	A.-L. Penchaud	8h
Initiation au droit médical : La personne sujet de droit	Connaitre la règle de droit interne	CI Rougé-Maillart	2h
	Comprendre l'influence du droit européen sur le droit interne	P Lohéac-Derboulle	2h
	Initiation aux principes de la responsabilité individuelle (abord de l'organisation judiciaire en France)	CI Rougé-Maillart	2h
Initiation à la science politique : la construction d'un problème public.	À travers plusieurs exemples de problèmes de santé publique, initiation à quelques objets, méthodes et terrains de la science politique.	Mx. Szczepanski	2h

Programme des enseignements

PHYSIOLOGIE et BIOPHYSIQUE

PHYSIOLOGIE

Responsables

Prof. P. Abraham / Prof. MA. Custaud

Enseignants impliqués :

Pr. P. Abraham / Pr. MA. Custaud / Dr. JO. Fortrat

Objectifs :

L'objectif du module est de donner un aperçu des grands domaines de physiologie générale et intégrative. La physiologie des organes (organes des sens inclus étant traité par ailleurs). Les notions de base d'anatomie et de biochimie abordées en enseignement scolaire et en semestre 1 universitaire doivent permettre de manipuler les notions proposées dans ce cadre de cet enseignement.

Programmation Physiologie :

THEME GENERAL DU CHAPITRE	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
Boucles de régulation et homéostasie	- Notion de bases de la physiologie - Système physiologique - Boucle de régulation - Notion d'homéostasie	Dr JO Fortrat	2h
Milieu Intérieur	- Les différents secteurs de l'organisme (composition, régulation et mesure) - Notion de régulation de l'équilibre acido-basique	Pr MA Custaud	2h
Muscle activité physique	- L'unité contractile musculaire - Organisation et caractérisation des fibres musculaires - Rapport structure fonction - Adaptation physiologiques à l'activité physique - Méthodologie d'évaluation de la dépense énergétique	Pr P Abraham	2h
Evolution	- Evolution et adaptation physiologique - Exemple de la position debout et l'adaptation cardiovasculaire	Dr JO Fortrat	2h

Programme des enseignements

BIOPHYSIQUE

Responsable

Franck Lacoeuille

Objectifs :

L'objectif de cet enseignement est d'exposer les principales notions indispensables à la compréhension des différentes interactions entre une onde (ou une particule) et un organisme vivant, elles constituent les bases de l'imagerie médicale et de la radiobiologie. Cet enseignement précisera notamment les propriétés physiques des rayonnements ionisants et leur capacité à traverser les structures et tissus biologiques, dont la connaissance est un prérequis indispensable à l'interprétation des images médicales qu'ils permettent d'obtenir et la compréhension de l'origine de leurs effets biologiques.

L'objectif recherché dans le cours de biophysique des solutions est de décrire les modes de transports passifs de molécules ou d'ions dans l'organisme et leurs interactions avec le milieu extérieur (effet des champs de gravité, électrique et magnétique). Des outils de caractérisation seront utilisés afin de qualifier et quantifier ces phénomènes qui concerneront plus particulièrement la diffusion et l'osmose, l'hémodynamique parfaite et réelle et les applications liées aux propriétés magnétiques.

Programmation Biophysique :

THEME GENERAL DU CHAPITRE	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
Atomes, Noyaux, transformations radioactives	- Emission de photon X, Effet Auger, Emission de photons gamma, électrons de conversion interne - Radioactivité - Transformations isobariques - Transformations isomériques - Applications médicales	F. Lacoeuille	1h20
Réactions nucléaires et cinétiques des transformations radioactives	- Loi de désintégration radioactive - Filiations radioactives - Applications médicales	F. Lacoeuille	1h20
Interactions rayonnements-matière et radiobiologie	- Particules chargées - Photons - Phénomènes moléculaires - Phénomènes tissulaires	F. Lacoeuille	1h20
* Outils de caractérisation * Modes de transports et compartiments liquidiens * Effet de champ	* Unités, Concentrations, Potentiel, Gradient * Diffusion, Convection, Migration * Gravité, Champ Electrique, Champ Magnétique	F. Lacoeuille	1h20
Diffusion Osmose	Lois de Fick, Coefficient de diffusion Loi de Van't Hoff, Phénomène de Starling, Filtration glomérulaire	F. Lacoeuille	1h20

Programme des enseignements

THEME GENERAL DU CHAPITRE	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
Hémodynamique	Hémostatique Hémodynamique parfaite, Equation de continuité, Invariant de Bernouilli Hémodynamique Réelle, Loi de Poiseuille, Nombre de Reynolds	F. Lacoeyille	1h20

Supports Pédagogiques :

En autonomie en ligne sur Moodle :

- Enseignement magistral
- Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation.
- QCM corrigés d'apprentissage et d'évaluation.

PROJET SANTÉ

Responsable : Adeline ALVES DE SOUSA

Objectifs :

Le Projet Santé est à destination des étudiants inscrits en licence Accès Santé à l'université d'Angers. Il a pour objectif d'aider les étudiants à développer ou enrichir leur projet personnel et professionnel dans le domaine de la santé. Plus précisément, le Projet Santé permet d'une part d'explorer les cinq filières de santé contingentées - médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie - et d'autre part d'opérer un choix d'orientation par rapport à ces filières.

Sur l'espace Moodle Projet Santé, vous trouverez des informations et quizz concernant les 5 filières de santé contingentées : le déroulement des études, le choix des spécialités et les métiers. Vous aurez aussi accès à des informations complémentaires : filières paramédicales, débouchés de votre licence, métiers de votre licence en corrélation avec le domaine de la santé...

Les questions liées au Projet Santé pourront être posées par mail à l'adresse suivante :

orientation-passlas@univ-angers.fr

Concernant l'accompagnement individualisé :

Vous êtes étudiant en licence accès santé et vous vous posez des questions sur votre projet personnel et professionnel : choix de filière, débouchés licence, réorientation...

Vous pouvez prendre un rendez-vous d'aide à l'orientation avec un conseiller d'orientation - psychologue.

Les étudiants des campus d'Angers peuvent prendre un rendez-vous en ligne sur Amélia avec un conseiller du SUIO-IP d'Angers :

<https://www.univ-angers.fr/fr/formations/etre-accompagne-et-conseille/orientation-et-reorientation/rendez-vous-individuels.html>

Les étudiants du Mans peuvent prendre un rendez-vous au SUIO-IP du Mans.

Les étudiants de Laval peuvent prendre un rendez-vous à l'IUT de Laval.

Ces rendez-vous sont assurés par les conseillers du SUIO-IP du Mans.

Les rendez-vous sur TEAMS sont également possibles en prenant rendez-vous avec les conseillers du SUIO-IP d'Angers (via Amélia).

Les étudiants de l'UCO peuvent prendre un rendez-vous au SOI d'Angers (service d'orientation et d'insertion).

Modalités d'évaluation :

L'évaluation du Projet Santé est réalisée par questionnaire à choix multiples et/ou questions à réponses ouvertes courtes, sur l'espace Moodle, après consultation des ressources pédagogiques.

Ce MODULE sera noté dans le cadre du 1^{er} groupe d'épreuves.

Programme des enseignements

Supports Pédagogiques :

En autonomie en ligne sur Moodle :

- Des ressources documentaires : fiches métiers...
- Des témoignages vidéo et audios
- Des supports de réflexion et des activités en ligne

Programmation : (sous réserve de modifications)

THEME GENERAL DU CHAPITRE	DETAILS DES NOTIONS	ENSEIGNANTS	HEURE
Module 1 : Connaissance de soi	▪ Explorer vos centres d'intérêts, vos valeurs, votre personnalité...pour les mettre en perspective avec votre projet personnel et professionnel	Adeline ALVES DE SOUSA	2h
Module 2 : Connaissance des métiers et des formations, partie 1 (Ressources documentaires)	▪ Approfondir votre connaissance des filières santé, vous positionner par rapport à chaque filière ; ▪ Connaître les possibilités d'orientation qui s'offrent à vous en dehors des filières contingentées		4h
Module 3 : Connaissance des métiers et des formations, partie 2 (témoignages de professionnels)	▪ Ecouter des témoignages de professionnels des filières santé qui pourront vous apporter leurs expériences et réflexions sur leurs métiers ▪ Croiser les informations que vous avez recueillies avec les informations consultées sur internet ▪ Vérifier que votre vision des métiers correspond bien à la réalité décrite par les professionnels		4h
Module 4 : Bilan de vos projets personnels et professionnels	Nous vous proposons une méthodologie, sous forme de questionnements. Elle vous permettra : - de « mettre en mots » votre motivation ; - de vérifier que vous détenez les informations essentielles ; - d'identifier les informations qu'il vous manque pour faire des choix éclairés ; - de vérifier que vous vous êtes posé.e "les bonnes questions".		4h

Programme des enseignements

Module de préparation à la communication

Responsables et Enseignants impliqués :

Yamina GOUEL

Objectifs :

La communication est une des fonctions transverses essentielle dans notre parcours : que ce soit lors de notre formation (exposés, présentation, examens oraux...) ou dans le monde du travail (présentation de projet, prise de parole en public...).

Lors du parcours d'études, peu d'occasions sont offertes, de pouvoir s'exercer à ces compétences non-techniques.

C'est pourquoi je vous propose ce module de préparation à la communication destiné à tous les étudiants (PluriPASS) et qui leur permettra de progresser sur plusieurs thématiques comme : la prise de parole en public, s'exercer à l'épreuve des questions réponses, être capable de convaincre dans un temps de plus en plus court, comprendre défis du travail en équipe soutenable et pouvoir adapter son comportement lors d'échange en situation de tension.

À travers plusieurs ateliers, l'étudiant capitalisera sur ses atouts personnels pour développer aussi sa confiance et en authenticité.

Supports Pédagogiques :

Moodle

Programmation : (sous réserve de modifications)

SEANCES	DETAILS DES NOTIONS	HEURE
1- A distance (Moodle)	Prise de parole en public (maîtriser les attitudes facilitatrices à adopter lors d'un oral face à un public langage, paralangage, paraverbal)	2h00
2- A distance (Moodle)		2h00
3- A distance (Moodle)	Travail en équipe Construire un cas pertinent Techniques outils en communication	2h00
4- A distance (Moodle)	La communication	2h00

Organisation des enseignements

La plateforme de formation à distance - Moodle

Moodle est une plateforme d'enseignements à distance. En tant qu'étudiant, elle vous permet d'accéder à l'ensemble des ressources numériques mises à votre disposition par les enseignants.

L'inscription aux espaces de cours en ligne pour les étudiants inscrits en L.AS à l'Université d'Angers est automatique.

Pour les étudiants de LMU, CPGE, IFSI et formations paramédicales, un mail est à envoyer à l'adresse l-as@univ-angers.fr pour l'inscription administrative et demander l'accès à la plateforme MOODLE L.AS.

Pour tous, l'inscription doit se faire impérativement avant le vendredi 18 octobre 2025.

Comment accéder à la plateforme Moodle ?

Vous devez vous connecter à l'adresse suivante : moodle.univ-angers.fr

Remplissez le formulaire avec vos identifiants



MOODLE | L.A

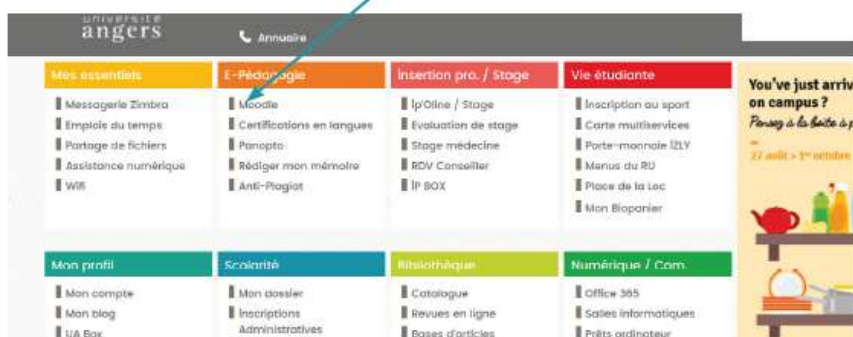


Comment se connecter à Moodle ?

La connexion à Moodle se fait grâce à vos identifiants de l'UA.

Vous avez normalement créé votre login et mot de passe lors de votre première inscription administrative à la faculté.

Sur le guichet numérique cliquez sur **Moodle** dans la catégorie E-Pédagogie

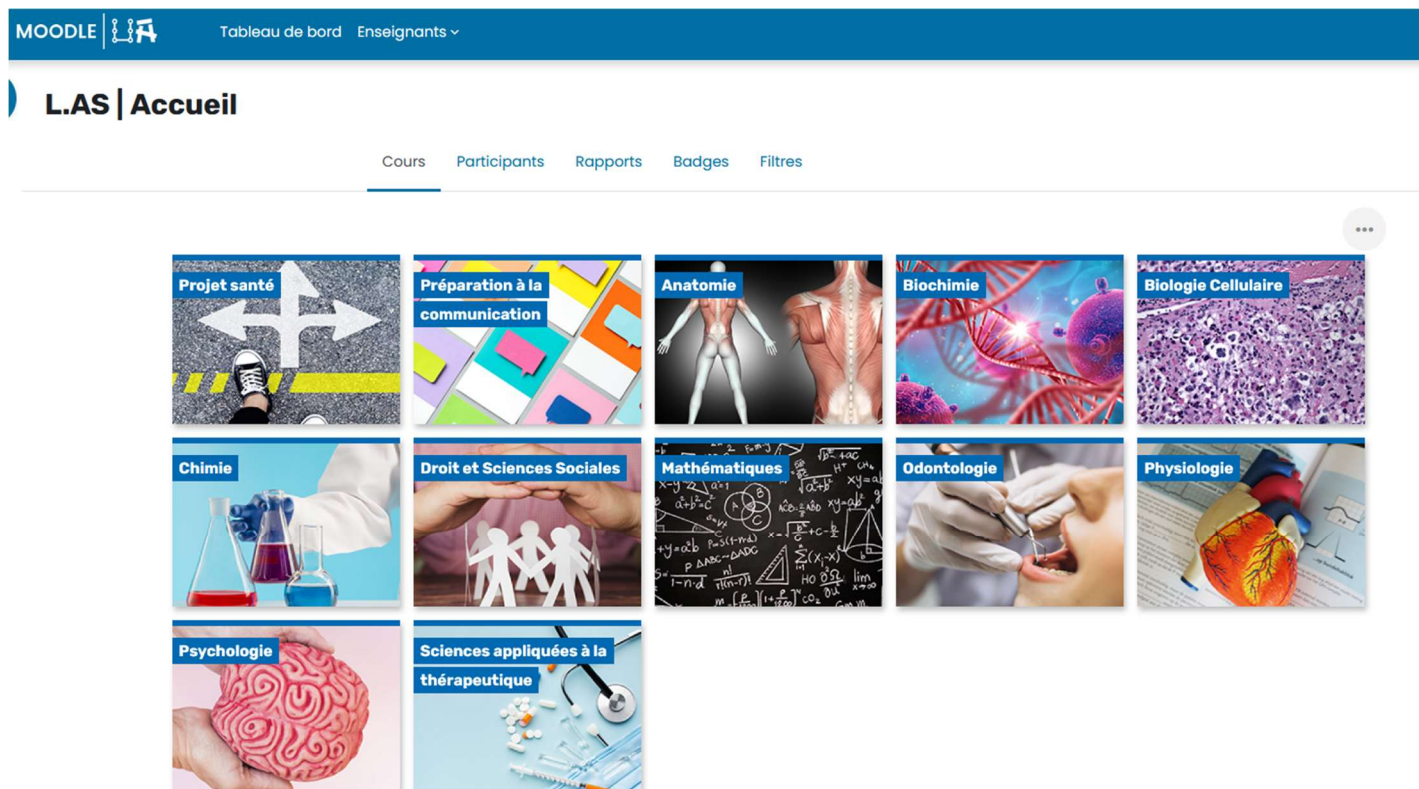


Organisation des enseignements

La plateforme de formation à distance – Moodle

Où trouver l'ensemble de mes cours ?

Tous les cours dans lesquels vous êtes inscrits sont affichés à gauche dans l'encadré « Mes cours »



Si vous rencontrez un problème technique et/ou une difficulté dans l'utilisation de Moodle, si vous souhaitez un conseil, une précision, vous pouvez vous adresser au service d'assistance e-pédagogie :

labua-sante@listes.univ-angers.fr



Les codes d'accès à Moodle sont personnels et confidentiels, en aucun cas il n'est autorisé à transmettre ces codes à une tierce personne.

Procédures des examens

Les lieux

- Les lieux de l'examen des modules de l'ACCES SANTE (sous réserve de modifications)

Les étudiants de l'Université d'ANGERS (y compris Cholet), de l'UCO, des CPGE, formations paramédicales et IFSI conventionnés avec l'Université d'Angers seront affectés en un seul lieu : **Faculté de Santé - 28 rue Roger Amsler - 49045 Angers cedex 01**

Pour les étudiants de Le Mans Université, des CPGE, formations paramédicales et IFSI conventionnées avec Le Mans Université, l'examen aura lieu **dans la salle d'examen** à la **Faculté des Sciences et Techniques du Mans - Avenue Olivier Messiaen - 72085 LE MANS cedex 9**

La salle d'examen se situe dans le bâtiment Administration au RDC, à droite de la cafétéria.

Pour l'accès aux différents campus, se reporter aux plans, pages 44 et 46

- Pour les oraux (MEM)

Tous les étudiants admis aux oraux devront se présenter à la **Faculté de Santé - 28 rue Roger Amsler - 49045 Angers cedex 01**

Convocation aux épreuves et modalités :

- Modules accès santé :

Les étudiants devront s'inscrire au préalable, **courant janvier (Inscription Administrative et Pédagogique via l'ENT de l'université d'Angers)** pour participer à l'examen en indiquant les modules qu'ils souhaitent passer selon les modalités de première ou seconde candidature.

Aucun changement de module ne sera accepté le jour de l'examen.

Pour chaque épreuve, les listes des étudiants autorisés à composer ainsi que la convocation aux épreuves indiquant le calendrier des épreuves, les horaires et les lieux d'examens sont affichés au minimum 15 jours avant le début de celles-ci sur les panneaux d'affichage L.AS, Hall des amphithéâtres, à la Faculté de Santé d'Angers, site Amsler et à le Mans Université, pour les étudiants suivant les cours au Mans et en amphi Jean Monnet pour Laval ; ainsi que sur Moodle.

L'ensemble de cet affichage tient lieu de convocation. Toute erreur ou omission sur ces listes doit être signalée par mail dans les plus brefs délais à la scolarité L.AS avant le début des épreuves.

- MEM (Mini Entrevues Multiples) :

Les étudiants « Autorisé Oral » à l'issue du résultat du 1^{er} groupe d'épreuve d'accès aux filières de santé devront s'inscrire via leur ENT (inscription administrative et pédagogique pour les filières de santé pour lesquelles ils veulent se présenter aux oraux) aux dates communiquées par la scolarité LAS. Ils recevront alors une convocation.

Le président de jury lors des épreuves orales veille au bon déroulement et vérifie la cohérence de la notation. Les documents de jury (critères d'appréciation retenus, grilles d'évaluation, commentaires divers...) sont qualifiés de document de travail. A ce titre, ils sont la propriété du jury et ne sont aucunement communicables.

Seules les notes finales sur 100 points par MEM sont communiquées à l'étudiant, via son relevé de notes.

Pour les MEM, tout étudiant doit se présenter à la date et heure indiqués à la Faculté de Santé, Site Amsler à Angers (conformément à la convocation). Aucune demande de changement de date n'est acceptée. L'heure indiquée est toujours l'heure de début de la demi-journée des 4 épreuves orales. En pratique, il est demandé aux candidats de se prémunir contre tout imprévu. Tout étudiant arrivant en retard, est accepté dans un délai de 30 minutes maximum à partir du début de l'épreuve.

Procédures des examens

Toute communication entre étudiants est interdite pendant la demi-journée. L'utilisation d'un téléphone portable ou d'un appareil permettant l'échange d'informations sera considéré comme une tentative de fraude. Tout étudiant se présentant sans sa convocation et/ou sa pièce d'identité ne sera pas autorisé à passer son épreuve. **Un étudiant absent est déclaré démissionnaire.**

Si cet étudiant prévoit son abandon, il lui est demandé d'en informer le service de la scolarité L.AS. Cette information permettra une meilleure gestion des emplois du temps des étudiants et des jurés.

L'identification

L'accès aux lieux d'examens nécessite impérativement la présentation de la carte d'étudiant (ou à défaut d'une pièce d'identité avec une photo), au personnel en charge de l'appel et du pointage des étudiants. En cas de perte de la carte d'étudiant, vous devez vous présenter au service de la scolarité de votre licence ou formation dès que possible.

Les consignes

Une absence à une épreuve conduit à une note de zéro pour cette épreuve. **Il n'y a pas d'épreuves de remplacement, y compris pour les absences justifiées, ni de dispense d'assiduité.**

❖ Consignes pour les candidats présentant un handicap

Tout étudiant devant bénéficier d'un aménagement doit se rendre au S.S.U afin que toutes les démarches nécessaires soient faites à temps. Selon les termes de la circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011 relative à « l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap », les étudiants qui présentent, au moment des épreuves, un handicap (tel que défini à l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles), peuvent bénéficier d'aménagements des conditions d'examen.

❖ Etablissement et transmission de la demande d'aménagement

Pour les étudiants rattachés à l'université d'Angers (UCO, CPGE, IFSI et formation paramédicale y compris), adressez-vous à la chargée de mission auprès des étudiants handicapés (Handi3A – Relais Handicap) à votre disposition pour vous accueillir, écouter, informer, aider, en vue de déterminer, en liaison avec le S.S.U, les mesures les plus appropriées à votre handicap.

Contact :

relais-handicap@univ-angers.fr

Tél : 02.41.22.64.20

Informations détaillées disponibles sur : <https://www.univ-angers.fr/fr/formations/amenager-sa-scolarite/accompagnement-du-handicap.html>

Vous pouvez également contacter directement le S.S.U secretariat-ssu@univ-angers.fr (02.41.22.69.10 - **Campus de Belle Beille - La Passerelle**, 2, rue Joseph Lakanal | 49045)

Pour les étudiants rattachés à Le Mans Université (et Laval, CPGE, IFSI y compris), il est impératif de prendre contact avec la responsable du Relais Handicap de Le Mans Université dès le début de l'année universitaire : relaishandicap@univ-lemans.fr. Elle est chargée de vous accueillir, écouter, informer, aider, en vue de déterminer, en liaison avec le Centre de Santé Médico-Psycho-Social (CSMPS), les mesures les plus appropriées à votre handicap. Une notification d'aménagements sera établie, le cas échéant et transmise à l'étudiant, aux équipes pédagogiques, ainsi qu'à la référente L.AS de Le Mans Université.

❖ Délais

La demande doit être déposée par l'étudiant auprès du médecin du S.S.U ou du C.S.M.P.S ou de la « chargée de mission auprès des étudiants handicapés » **au plus tôt**, afin de tenir compte des délais nécessaires à l'examen de la demande et à l'organisation des aménagements par la Faculté.

Procédures des examens

De plus, les étudiants adressent également dès le mois de janvier, une copie de leur demande (sans informations médicales) au secrétariat de scolarité L.AS de la Faculté de Santé d'Angers.

❖ Traitement de la demande

Le médecin habilité (S.S.U ou C.S.M.P.S) rend un avis dans lequel il propose des aménagements. Le médecin adresse cet avis à l'étudiant ainsi qu'à l'autorité administrative (Faculté de Santé). L'étudiant s'assure que l'avis a bien été réceptionné par la Faculté de Santé.

❖ Décision de l'autorité administrative

L'Université décide des aménagements accordés et notifie sa décision à l'étudiant en prenant appui sur l'avis rendu par le médecin. Phase commission : pour la poursuite dans certaines filières, il est possible que le dossier soit présenté en commission. Certains étudiants en situation particulière, ne pouvant se consacrer à temps plein à la poursuite de leurs études, peuvent demander à bénéficier d'un Régime Spécifique d'Étude (RSE) afin d'étudier dans les meilleures conditions possibles et favoriser leur réussite. A titre d'exemple, les sportifs ou bien les artistes de haut niveau. En L.AS, nous ne proposons pas d'aménagement.

Accès aux salles d'examens

Seuls les candidats dûment inscrits en L.AS peuvent passer les épreuves. Tout étudiant arrivant en retard, est accepté dans un délai de 30 minutes maximum à partir du début d'une épreuve. Aucun étudiant ne peut sortir pendant cette première demi-heure. Après ce délai, plus aucun étudiant ne peut être accepté et une note zéro sera donnée à chaque module de l'épreuve concernée. Les étudiants attendent la fin de l'épreuve pour quitter la salle d'examen. Une absence à une épreuve conduit à une note zéro pour cette épreuve. Les étudiants sont admis dans les salles d'examen 30 minutes avant le début de l'épreuve. Les candidats doivent présenter au personnel, à l'entrée dans la salle, leur carte d'étudiant (ou à défaut une pièce d'identité avec photo) et signer la feuille d'émargement.

Un étudiant ne pouvant justifier de son identité peut composer mais son identité devra être vérifiée en fin d'épreuve par tout moyen jugé valable par le responsable de la salle. En cas de doute, mention est portée sur le procès-verbal. Sur le lieu de l'examen, les étudiants doivent s'installer à la place qui leur est attribuée (sauf avis contraire formulé) par un personnel en charge de l'organisation des épreuves). Le non-respect de cette disposition dûment constaté par un surveillant est considéré comme une tentative de fraude.

Préparation matérielle

Pour les épreuves écrites ACCES SANTE

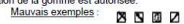
Recommandations importantes :

Recommandations importantes :

- ! ne **jamais** plier la grille
- ! ne jamais écrire en dehors des cases prévues
- ! ne **jamais** raturer
- ! **bien colorier la case en entier** (comme sur le modèle)
- ! n'utiliser que le crayon papier (pas d'effaceur blanc)

- ! parfaitement noircir les cases
- ! bien gommer ses erreurs, sans abîmer la grille
- ! ne rien noter sur la grille
- ! vérifier régulièrement que l'on répond en face de la bonne ligne (pour ne pas décaler les réponses)
- ! rendre une grille non abîmée

Procédures des examens

 L. AS UE60 Sciences thérapeutiques	CODE BARRE A COLLER
1. Utiliser uniquement des crayons de type B. L'utilisation de la gomme est autorisée. 2. Remplir correctement les cases : Bon exemple  Mauvais exemples : 	

Modèle de copies spécifiques à l'épreuve des modules de l'Accès Santé

	A	B	C	D	E
1	☐	☐	☐	☐	☐
2	☐	☐	☐	☐	☐
3	☐	☐	☐	☐	☐
4	☐	☐	☐	☐	☐
5	☐	☐	☐	☐	☐
6	☐	☐	☐	☐	☐
7	☐	☐	☐	☐	☐
8	☐	☐	☐	☐	☐
9	☐	☐	☐	☐	☐
10	☐	☐	☐	☐	☐
11	☐	☐	☐	☐	☐
12	☐	☐	☐	☐	☐
13	☐	☐	☐	☐	☐
14	☐	☐	☐	☐	☐
15	☐	☐	☐	☐	☐
16	☐	☐	☐	☐	☐
17	☐	☐	☐	☐	☐
18	☐	☐	☐	☐	☐
19	☐	☐	☐	☐	☐
20	☐	☐	☐	☐	☐

La distribution des sujets

Avant le début de l'épreuve signalé par le responsable de la salle d'examen, il est formellement interdit de consulter le sujet, d'écrire sur les feuilles de brouillon, de composer sur la copie ou la grille. Les sujets sont distribués face contre table, de sorte que les étudiants ne puissent prendre connaissance du contenu. Il appartient à l'étudiant de vérifier le contenu de la pochette qui lui sera remise conformément aux consignes énoncées par l'enseignant.

Si nécessaire, des précisions ou rectifications orales peuvent alors être apportées dans les mêmes termes dans les différentes salles. Les étudiants peuvent alors commencer à composer. La durée de l'épreuve est comptée à partir de ce moment. La durée réglementaire de l'épreuve est rappelée. Les étudiants doivent coller l'étiquette code-barres pour les épreuves à QCM à l'endroit prévu sur la grille de QCM. Attention de bien coller cette étiquette à l'endroit et ne pas coller l'étiquette comportant votre nom. L'apposition d'un signe distinctif peut être constitutive de fraude.

Matériel autorisé et règles à suivre pour la rédaction

Pour les grilles de QCM, seul l'usage d'un crayon de bois de type B et une gomme plastique est autorisé. Le crayon et la gomme ne sont pas fournis par la Faculté de Santé. Les calculatrices non programmables sont autorisées pour certaines épreuves. Pour l'année universitaire en cours, les calculatrices autorisées sont : **Casio fx-92 collège**. Le modèle 2D+ est recommandé. Toute utilisation d'une autre calculatrice sera considérée comme tentative de fraude.

L'étudiant doit se référer aux modèles présentés et demandés.



Procédures des examens

Les téléphones portables et objets connectés sont interdits pendant les épreuves, ils doivent être éteints et rangés dans les sacs déposés près de la chaire des salles et des amphis. Les montres sont déposées sur la table.

L'étudiant ne doit pas détenir de porte-documents, cartable, sac ou matériel susceptible de contenir des cours ou informations similaires.

Le comportement de l'étudiant pendant l'épreuve

Les étudiants ne peuvent accéder à aucun autre document que ceux distribués. Ils ne doivent pas communiquer avec les autres candidats ni avec une personne extérieure. En cas de besoin, ils doivent s'adresser exclusivement aux surveillants. Il leur est interdit d'avoir un comportement susceptible de gêner les autres étudiants.

Les conditions de sortie

Après la distribution des sujets, aucun candidat ne peut quitter la salle d'examen avant la fin de l'épreuve et le ramassage des copies (sauf en cas de force majeure). Une fois le temps imparti écoulé, les étudiants doivent poser leur crayon, se lever et retourner leur copie face cachée. Un étudiant qui continuerait alors à composer se rendrait coupable de fraude.

La remise des copies

Une fois le temps imparti écoulé, les étudiants doivent poser leur crayon, se lever et retourner leur copie dans le silence. Les surveillants passent alors dans les rangs pour récupérer les copies, les étudiants se rassolent au fur et à mesure en gardant le silence. Le responsable de la salle d'examen compte les copies et libère les étudiants lorsque la corrélation entre les présents et le nombre de copies est faite.

Procédure en cas de fraude

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens, le responsable de la salle d'examen prend toutes les mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats. Il saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits, il dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude ou tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, l'attitude de l'étudiant est mentionnée et portée au procès-verbal. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle des examens peut être prononcée.

Sanction

Toute fraude ou tentative de fraude conduit à convoquer l'étudiant auprès de la section disciplinaire de l'Université, et peut entraîner pour l'intéressé la nullité de l'épreuve.

En cas de flagrant délit ou tentative fraude aux examens, les articles 22 et 42 du décret n° 92-657 du 13.7.1992 relatifs à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur sont appliqués.

Le procès-verbal d'examen

A l'issue de l'examen, le responsable de la salle d'examen doit obligatoirement remplir le procès-verbal d'examen sur lequel sont précisés les éléments suivants : l'année, le semestre, le N° d'épreuve, la session, la liste des UE, la date, le lieu, l'heure et la durée de l'épreuve, le nombre d'étudiants présents et absents, le nombre de copies remises. Il devra également y noter les observations diverses ou les incidents constatés pendant le déroulement de l'épreuve et le remettre au service de scolarité de la composante. Le procès-verbal est signé par tous les surveillants présents.

Les corrections, les délibérations et la communication des résultats

Correction et préparation des délibérations

La correction des copies se déroule sous l'autorité des membres du jury. La correction respecte impérativement l'anonymat des copies.

La communication des résultats

Aucun résultat ne peut être communiqué par téléphone. Les étudiants ont droit, après l'affichage des résultats, à un relevé de leurs notes via le guichet numérique (dans le délai nécessaire à la correction des épreuves). Les documents élaborés pour délibérations des jurys sont non communicables.

Le TUTORAT



Qui ? Le tutorat est proposé aux étudiants inscrits en L.AS. (<https://p1.asso2atp.fr/las/>)

C'est une association étudiante qui propose un service d'aide et d'accompagnement aux étudiants. L'association possède l'Agrément Ministériel Tutorat 2024 avec le label L-AS. Elle est soutenue et reconnue par la Faculté de Santé. Les tuteurs sont recrutés parmi les étudiants de 2^e année et de 3^e année. La mission du tutorat est placée sous la responsabilité de coordinateurs pédagogiques et se développe en partenariat avec les enseignants de la faculté. Les bénévoles participent à l'accueil et à l'information des publics (lycéens, étudiants) lors des événements organisés par l'université (semaine de pré-rentrée des étudiants, journées portes ouvertes aux lycéens). Ils animent tout au long de l'année un dispositif de soutien auprès des étudiants. Étant donné la distribution géographique des étudiants de licence, l'accompagnement se fait surtout à distance. L'accompagnement se concentre également plus au semestre 2 pour permettre aux étudiants de se focaliser sur la réussite dans leur licence au semestre impair.

Quoi ? Le tutorat propose des QCMs d'entraînement et des séances de révision et d'explication qui sont rédigés par des étudiants de 2^e et 3^e années.

-> PRE-RENTREE (***courant octobre***) sur une semaine le soir en présentiel à Angers ou à distance. Cette semaine permet d'appréhender la méthodologie, l'organisation, le programme des différents modules et de rencontrer des étudiants ayant fait LAS.

-> ENTRAINEMENT AUX MODULES, le lundi et mardi soir via deux séances interactives de 45 minutes traitant des notions principales/complexes d'un module suivi de questions d'entraînement.

-> Mais aussi, des colles de 10 QCMs par module sont disponibles tous les mercredis à distance, et une fois par mois en présentiel à Angers à partir du mois de janvier.

-> DES POLYCOPIES DE COURS reprenant les notions des cours de module et relus par les professeurs sont disponibles en PDF sur le site internet **avec la possibilité de commander une version imprimée.**

-> PROJET SANTE : aide à la préparation du projet en santé.

-> EXAMEN BLANC : entraînement aux QCMs sur les modules au choix pour se préparer à l'examen, en présentiel.

-> ORAUX BLANCS : le tutorat propose un entraînement aux oraux ainsi que des oraux blancs en fin d'année.

-> CORRECTIONS D'ANNALES : mises à disposition en ligne ainsi que les précédents examens blancs du Tutorat.

Le TUTORAT

Dispositifs d'accompagnement des étudiants à travers différentes cellules :

SANTE :

-> PARRAINAGE : les étudiants sont mis en relation avec un binôme de parrains/marraines d'année supérieure des études de santé leur permettant d'avoir un soutien moral régulier et un contact pour poser toutes leurs questions à des étudiants ayant vécu la même expérience.

-> CONFERENCE SANTE : conférence de 2h en début d'année donnant conseils et témoignages d'étudiants sur l'hygiène de vie et le vécu de la première année.

-> CONTENU EN LIGNE (sur Instagram et Facebook) : témoignages, conseils méthodologiques, idées de recettes, newsletters pour se vider la tête, mails du mois ...

-> SEANCES EN PRESENTIEL : séances de sport (rendez-vous footing...), de relaxation/sophrologie, de médiation animale... *(les propositions sont différentes selon les années mais toujours dans le but d'accompagner au mieux les étudiants sur le plan de la santé).*

-> TEMPS D'ECHANGE : que ce soit par mail, en présentiel (lors des colles ou de moments dédiés), ou lors des hotlines santé, les membres de la cellule santé se rendent disponibles pour aider et guider les étudiants.

ORIENTATION :

Le Tutorat peut également aider les étudiants dans leur **orientation et réorientation**.

Renseignements :

- **Site internet** : <https://p1.asso2atp.fr/las/>
- **Comptes Instagram** : tutpasslas.2atp et tutolas2atp
- **Adresse mail** : las@asso2atp.fr

INSCRIPTIONS :

Le service est ouvert à tous les étudiants de L.AS, moyennant une modeste contribution financière (13.50€ à l'année pour les étudiants non boursiers et 7,50€ pour les étudiants boursiers) participant aux frais de fonctionnement de l'association tutorat.

NB: le tarif d'adhésion est fixé afin de couvrir uniquement les coûts de fonctionnement de l'association (impressions, supports de communication, formations des équipes, actions de santé...).

Pour s'inscrire : <https://p1.asso2atp.fr/accueil-2/sinscrire-las/>

- Adresse : 28, rue Roger Amsler, 49045 Angers
- Mail : tutorat@asso2atp.fr
- Téléphone : 02 41 73 59 70

➤ ORIENTATION

Le SUIO-IP : Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

- **Conseil dans le projet personnel et professionnel**
- **Conseil dans l'insertion professionnelle** (recherche de stage ou d'emploi, simulations d'entretien, conseils pour le CV et la lettre de motivation...)
- **Conseil dans l'entrepreneuriat**

SUIO-IP d'Angers

La Passerelle - 2 rue Joseph Lakanal, 49100 ANGERS – Campus B

Tel : 02 44 68 86 30 / orientation@univ-angers.fr

www.univ-angers.fr/suio

SUIO-IP du Mans

Avenue Olivier Messiaen, 72085 LE MANS cedex 9

Tel : 02 44 02 20 64 / suio@univ-lemans.fr

➤ Les SERVICES DE SANTE

Vaccinations obligatoires

Les vaccins obligatoires pour les étudiants des professions de santé sont les vaccins suivants :

- **La diphtérie, le tétanos et la polio** (en cas de nécessité de rappel choisir dTPCa qui protège aussi contre la coqueluche)
- **L'hépatite B** (3 injections puis sérologie post vaccinale confirmant l'immunité au moins 4 à 8 semaines après la 3^e injection). La sérologie est à réaliser 4 à 8 semaines minimum après la dernière infection de vaccin.

Les étudiants admis en 2^e année de médecine, maïeutique ou dentaire, doivent effectuer au cours de l'été suivant leur licence L.AS, **un stage d'initiation aux soins pour lesquels la mise à jour de certains vaccins est obligatoire**. Ce stage d'initiation aux soins ne pourra pas être effectué si l'étudiant n'est pas en mesure d'apporter la preuve de la réalisation des vaccins.

Certains vaccins sont recommandés

- les vaccins contre la rubéole, la rougeole, les oreillons, la coqueluche et la varicelle en absence d'immunité préalable (maladie ou sérologie positive)
- le vaccin Méningocoque ACWY

Le certificat attestant votre couverture vaccinale doit être envoyé à la scolarité L.AS avant le 28/02/2026. (Une fiche à compléter sera envoyée aux étudiants fin octobre par mail).

ATTENTION VOUS DEVEZ ETRE A JOUR POUR ALLER EN STAGE ET CERTAINES VACCINATIONS PEUVENT S'ETALER SUR PLUSIEURS MOIS.

En cas de vaccins recommandés non à jour (ROR-Varicelle-Coqueluche), certains stages ne pourront être choisis.

Les étudiants ex-PluriPASS en 2024-2025, ayant déjà envoyé leur certificat et étant à jour, ne sont pas soumis à cette obligation.

Un bilan de santé sera proposé systématiquement sur convocation aux étudiants de 2^e année de médecine, de 2^e année de Pharmacie et de 1^{re} année de l'école de sage-femme.

Service de Santé Universitaire (SSU)

Contact Service de santé universitaire

Angers

Campus de Belle Beille – La Passerelle

2, rue Joseph Lakanal | 49045 ANGERS

Ligne de bus n° 2 – Resto U

Lignes de tram B et C – Beille-Beille Campus

02 41 22 69 10 ou par mail secretariat-ssu@univ-angers.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h45

<https://www.univ-angers.fr/fr/vie-des-campus/sante.html>

Au Mans et à Laval

Le Service de santé étudiante est présent sur les campus du Mans et de Laval

Campus du Mans, boulevard Charles Nicolle, à proximité de la cité universitaire Vaurouzé
Campus de Laval, rue des Docteurs Calmette et Guérin

Service de santé étudiante

☎ 0243833920

✉ accueil-sse@univ-lemans.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf le vendredi à 16h)

* Cf Avis du Haut Conseil de la Santé Publique BEH n°10-11 du 22 mars 2011 et arrêtés du 6 mars 2007

POURSUITE D'ETUDES

Admission dans les études de santé

Tout au long de votre année, vous devrez impérativement être présent à certaines étapes qui s'afficheront sur votre ENT qu'il faudra alors renseigner.

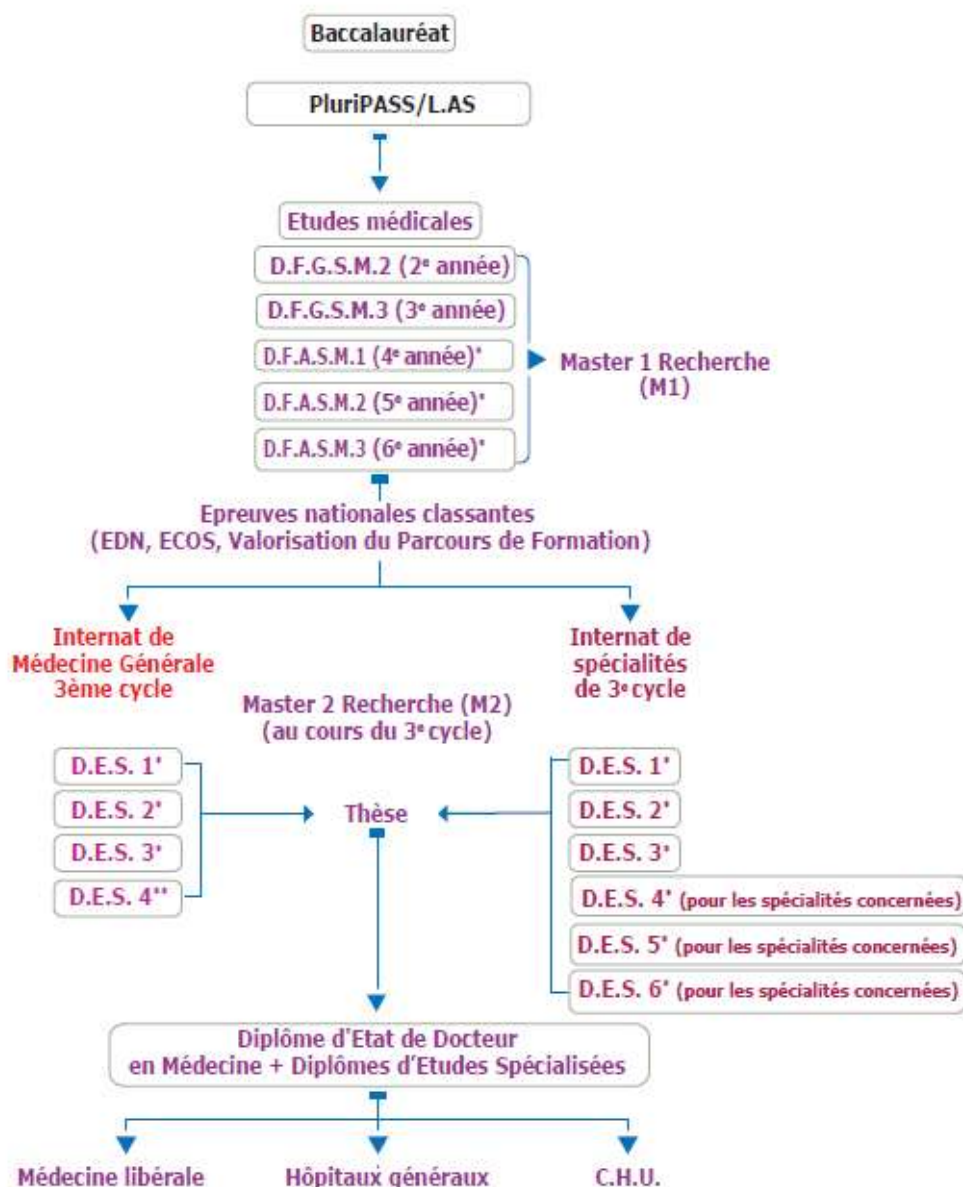
Attention, un étudiant inactif lors de ces étapes sera considéré comme un étudiant ayant renoncé à ses études.

Sous réserve de modifications

LICENCE ACCES SANTE – validation licence en SESSION 1	Quoi ?	Comment je fais ?	Où ?	Quand ?
	Inscription Administrative en Accès santé	Vous devez via votre composante vous inscrire en Accès santé. Pour les étudiants des établissements partenaires, contacter la scolarité LAS.	En ligne : via votre Ent ou scolarité	du 07/07/26 au 17/10/26
	Choix des modules accès santé	Vous vous inscrivez <u>pédagogiquement</u> par le web et vous faites alors le choix des modules accès santé pour l'examen	ENT Étudiant / Scolarité / Mes Inscriptions	Janvier 2027
	Examen module accès santé			3 avril 2027
	Consultation des notes au fil de l'eau	Vous pourrez consulter vos notes par le web (attendez une dizaine de jours pour recueillir ces résultats)	ENT Étudiant / Scolarité / Mes notes	De avril à Juillet 2027
	PROJET SANTE	Module à réaliser via Moodle pour tous les étudiants		Fin avril 2027
	Inscription Administrative et pédagogique	Vous vous inscrivez <u>administrativement</u> et <u>pédagogiquement</u> par le web		Avril 2027
	Priorisation des filières de santé	Vous classez par ordre de choix et d'intérêt les filières de santé (<u>étape obligatoire</u>)		Avril 2027
	Interclassement par parcours de licence	Vous pourrez consulter votre relevé de notes par le web		Fin mai 2027
	Dépôt de candidature Filière de santé			Fin mai –début juin 2027
	Jury d'admission filières (admis directs)			Juin 2027
	Résultats	Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes relevés de notes	Juin 2027
	Inscription aux MEM	Pour les étudiants ayant un résultat Autorisé oral (AO), vous vous inscrivez par le web et l'horaire de passage est imposé	ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions	Juin 2027
	Mini Entrevues Multiples	Passage des oraux		Fin juin 2027
	Jury filières Santé MEM	Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes relevés de notes	mi-juillet 2027

Schéma des études médicales

SCHEMA DES ETUDES MEDICALES



Enseignements théoriques et stages obligatoires

Autres formations possibles selon spécialités ou exercices

D.E.S.* : Diplômes d'Etudes Spécialisées (avec possibilité de réaliser une Option / F.S.T. Formation Spécialisée Transversale)

D.E.S.** : D.E.S. de Médecine Générale : durée des études de 4 ans, à compter de l'entrée en D.E.S. à la rentrée 2023.

Master 1 Recherche : Initiation à la recherche par la recherche. Cours parallèle aux études médicales, pharmaceutiques, odontologiques, vétérinaires et sages-femmes.

D.F.G.S.M. : Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales

D.F.A.S.M. : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

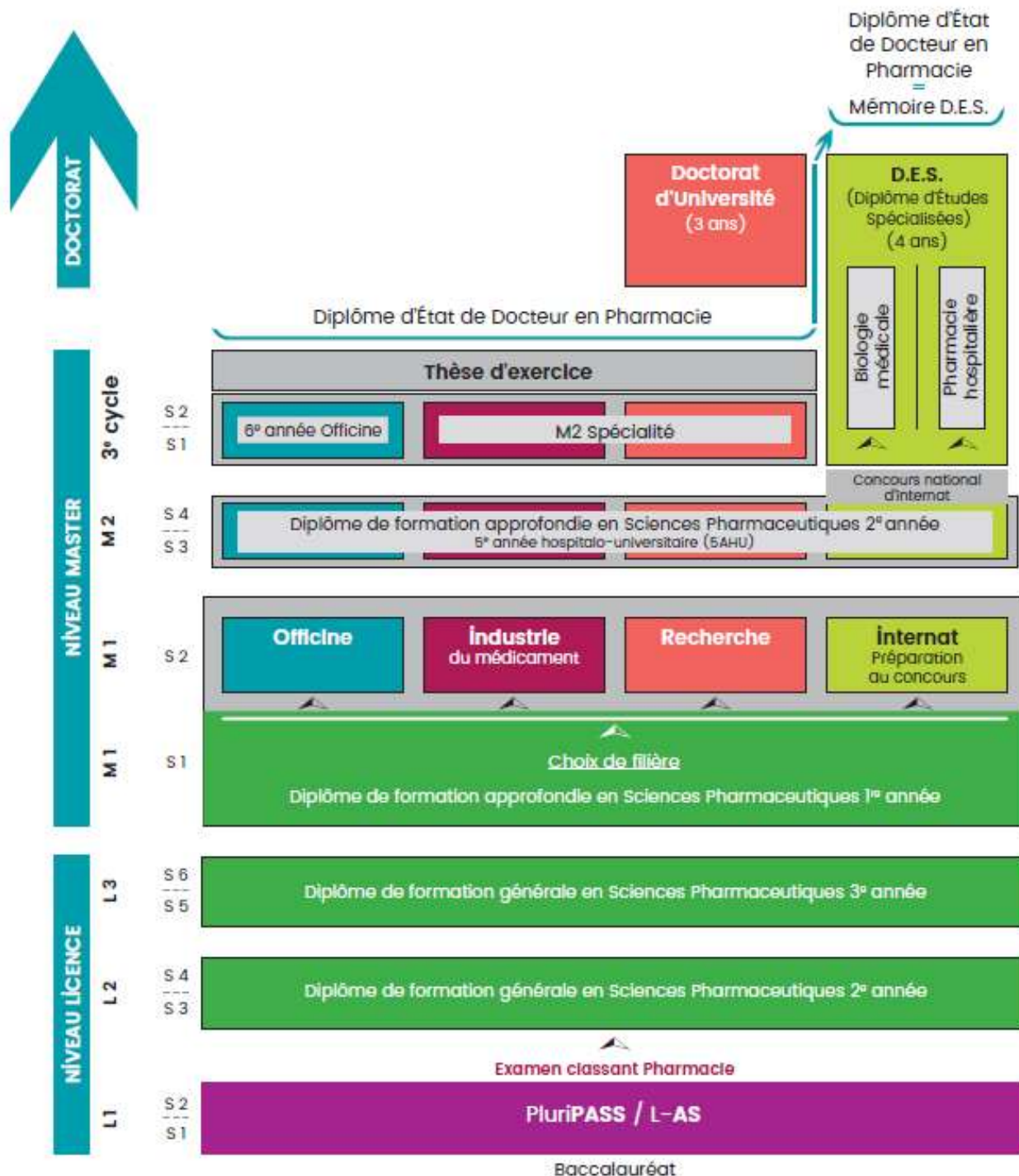
Le 3^e cycle comporte 3 phases (dont la durée est variable selon les spécialités) : phase 1 (Socle), phase 2 (Approfondissement), phase 3 (Consolidation) avec le statut de «Docteur junior» (thèse à soutenir nécessairement avant l'entrée en phase 3)

FACULTÉ DE SANTÉ

28 rue Roger Amsler - CS 74521 - 49045 ANGERS Cedex 01

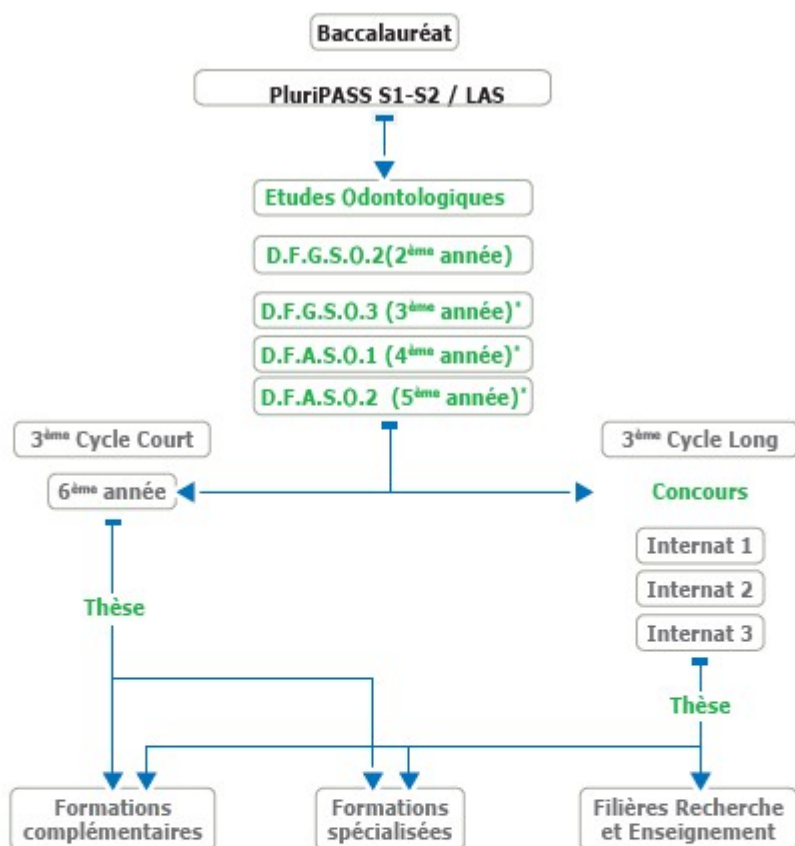
POURSUITE D'ETUDES

Schéma des études pharmaceutiques



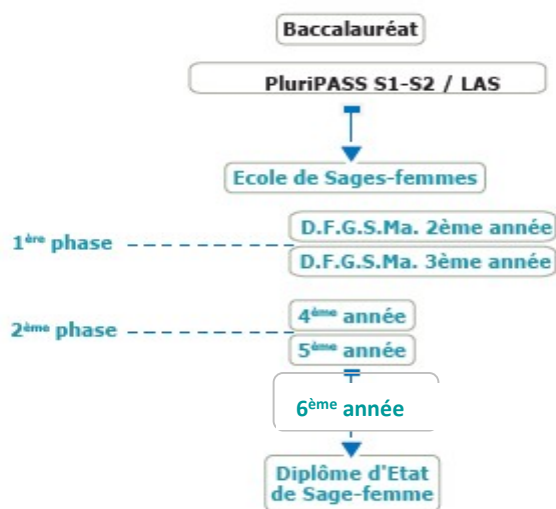
Faculté de Santé
Département Pharmacie
 16, boulevard Daviers
 49045 ANGERS Cedex 01

Schéma des études d'odontologie



► FACULTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE
1 PLACE ALEXIS RICORDEAU - 44042 NANTES CEDEX 01
02.40.41.29.03

Schéma des études de maïeutique



D.F.G.S.Ma. : Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques

Depuis 2023, la formation de sage-femmes s'effectue en 6 ans

- Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (licence)
- Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (grade master)

Faculté de Santé Département Maïeutique

28, rue Roger-Amsler
49045 ANGERS Cedex 01
Tél : 02 41 73 59 79

Descriptif des études de masso-kinésithérapie*

La formation théorique et clinique se découpe en 2 cycles de 2 ans, soit une durée de 4 ans et 3450 heures de formation.

Les acquisitions se réalisent au cours d'une formation par alternance d'enseignements à l'institut de formation et sur les terrains de stage cliniques.

Au cours de sa formation, l'étudiant validera 32 Unités d'Enseignement (UE) réparties en trois socles :

- | Enseignements fondamentaux : 5 UE en cycle 1 et 5 UE en cycle 2
- | Science et ingénierie en Masso-Kinésithérapie : 2 UE en cycle 1 et 6 UE en cycle 2
- | Approfondissement et professionnalisation : 6 UE en cycle 1 et 8 UE en cycle 2

La validation du contenu de ces UE se réalise de façon semestrielle au cours de partiels comportant des épreuves écrites, des rendus de dossiers, des soutenances orales et des validations pratiques.

Au cours de sa formation l'étudiant validera ainsi les 11 compétences du référentiel de formation :

- | **Compétence 1** : Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique
- | **Compétence 2** : Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie, adapté au patient et à sa situation
- | **Compétence 3** : Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage
- | **Compétence 4** : Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie
- | **Compétence 5** : Établir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie
- | **Compétence 6** : Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie
- | **Compétence 7** : Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
- | **Compétence 8** : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- | **Compétence 9** : Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources
- | **Compétence 10** : Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
- | **Compétence 11** : Informer et former les professionnels et les personnes en formation

Formation clinique

Les compétences cliniques sont développées au cours des mises en stages. La formation permet aux étudiants de valider une période de stage pour chacun des semestres de la formation (en moyenne 6 semaines). Ainsi 630 heures en cycle 1 et 840 heures en cycle 2 sont dédiées à l'immersion en milieu professionnel.



► **IFMK - INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE**
116 rue de Nantes - BP 90821
53008 LAVAL CEDEX
Tel : 02.43.66.51.69
mail : ifmk@chlaval.fr site internet : www.chlaval.fr

* La poursuite de cette formation est soumise à une tarification dépendante de l'IFMK

Accès aux salles de cours Site Amsler



CAMPUS ST-SERGE & SANTÉ



Version juillet 2021

- 14** Faculté de santé, site Amsler Dépt. Médecine & Pluripass
- 15** IRIS 2, laboratoires de recherche
- 16** Institut de biologie en santé (PBH-IRIS)
- 17** Faculté de santé, site Daviers Dépt. Pharmacie
- 18** Polytech Angers spécialité Ingénieur Génie Biologique et Santé
- 19** UFR Esthva, Tourisme et culture
- 20** Bibliothèque universitaire
Galerie Dityvon
- 21** Faculté de droit, d'économie et de gestion
IAE Angers
- 22** Le Qu4tre Espace culturel
Direction de la Culture
Sous-direction Vie des Campus (DEVEC)
- 23** Direction des affaires financières
Agence comptable

- 24** Direction des enseignements, de la vie étudiante et des campus (DEVEC)
Service commun de l'alternance et de la formation professionnelle (SCAFOP)
- 25** Présidence de l'université
- C** Resto U et Cafet'U Ambroise Croizat
- D** Resto U et Cafet'U La Gabare
- InfoCampus**
Guichet d'information
- P** Parking
- A** Arrêt de tram
- B** Arrêt de bus
- Cité universitaire**

Campus du Mans



Plan du campus du Mans



**Nous vous souhaitons
une très bonne année universitaire !**